

Le calendrier d'affiliation à la protection sociale complémentaire santé

octobre 2025

novembre 2025

décembre 2025

janvier 2026

février 2026

mars 2026

Tous les personnels des 1^{er} et 2nd degrés, des rectorats et DSSEN, sauf cas spécifiques

Zone A

Zone A

Zone B

Zones A/B

Zone C + Corse, outre-mer, adm. centrale

A/B/C

- Passage par ordre alphabétique d'académie, et au sein d'une académie, par ordre alphabétique sur le nom d'usage / prénom de l'agent.
- Pas d'envoi pendant les vacances de la Toussaint.
- Vague complémentaire : mi-décembre 2025
- Vague complémentaire : fin février - début mars 2026

Agents AED / personnels des GRETA

Agents AED / GRETA



Agents des établissements publics de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports

Agents des établissements publics

Agents des établissements publics

Spécificités :

- Personnels d'inspection et de direction : à partir de mi-décembre.
- Personnels en congé parental, disponibilité pour raison de santé, congé sans rémunération pour raison de santé ou congé sans salaire pour raison de santé, de maternité ou lié aux charges parentales, congé de proche aidant, congé de présence parentale, congé de solidarité familiale, congé de formation professionnelle, bénéficiaire de l'allocation spécifique de cessation anticipée d'activité, personnels en disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans : février 2026.

La période précise d'affiliation qui vous concerne vous sera communiquée par votre académie, administration centrale ou établissement, quelques semaines avant l'envoi du courriel MGEN d'affiliation.

Légende



Envois complémentaires correspondant aux agents recrutés après le passage de leur académie ou aux agents éligibles n'ayant pas reçu l'envoi initial.



Pas d'envoi pendant les périodes de congés.